

notre bon sens et voir si nous devons apporter des amendements. Si nous proposons des amendements c'est toute la politique gouvernementale qui sera en jeu. Si le Sénat les appuie, le bill devra être renvoyé aux Communes.

Le sénateur McIlraith: Quand aurons-nous le bill selon vous?

Le président: Au cours de la prochaine législature je suppose.

Le sénateur McIlraith: S'il en est ainsi, il me semble qu'il ne reste pas assez de temps pour étudier certains de ces commentaires c'est bien évident.

Le président: S'il n'y a pas assez de temps, c'est à eux de nous le dire.

Le sénateur Connolly: Pensez-vous que cela soit une bonne idée, monsieur le président, d'écrire une lettre au Ministre avec la copie des délibérations de ce matin à titre d'information.

Le président: Je suis prêt à le faire. Il voudrait que cela soit un memorandum. Si j'avais une entrevue avec lui pour discuter de la question nous serions peut-être plus à l'aise. Lorsque nos recommandations ne donnent lieu à aucun commentaire je pense qu'à un moment donné peut-être au moment où le bill nous sera renvoyé, nous pourrions demander que l'on nous dise pourquoi. Ce sera ensuite à nous de décider si la réponse est valable.

Le sénateur McIlraith: Je suis d'avis que c'est plus tard que nous devons prendre cette décision. Nous ne devons pas agir à la hâte.

Le président: Ce n'est que lorsque le bill sera entre nos mains que nous en déciderons. Tout ce que nous voulons, c'est être prêts lorsque le bill sera là pour en finir rapidement.

Le sénateur Connolly: Allez-vous faire le rapport de cette séance?

Le président: Les délibérations sont consignées au hansard.

Le sénateur Connolly: Je veux dire un rapport pour envoyer au Sénat.

Le président: Nous devrions faire ce que nous avons fait la dernière fois et présenter un rapport.

Le sénateur Connolly: Vous pourriez faire le bilan bien net des commentaires. Vous pourriez peut-être laisser au ministre un exemplaire de nos délibérations de ce matin. Ainsi, nous respecterions la méthode établie en ce qui concerne le Livre blanc et le bill sur la réforme fiscale.

Le président: Il n'est pas nécessaire que le comité décide aujourd'hui. Allons-nous appeler quelqu'un du Ministère et demander des explications à ce palier? Il y a dans les propositions budgétaires et dans les questions relatives à la Loi de l'impôt sur le revenu l'opinion des gouvernement relative aux recommandations acceptées et pour d'autres il n'y a aucun commentaire. Pour certains articles, ils ont

donné des explications pour les recommandations qui n'avaient pas été acceptées, au sujet des pensions et des régimes d'épargne-retraite, y compris ceux de participation différée aux bénéficiaires. Ils ont dit qu'ils allaient revoir toutes ces questions. Nous pouvons juger que cela est peut-être suffisant, c'est à nous d'en décider, devons-nous en rester là ou devons-nous insister pour les amendements. Pour d'autres articles entraînant des recommandations, il n'y a pas eu de commentaire.

Le sénateur Burchill: Nous devrions en décider lors de la prochaine rencontre.

Le sénateur Molson: Voudriez-vous en discuter avec le Ministre? S'il n'y a pas eu de réponse ou d'accusé de réception d'ici le renvoi du bill le comité pourra alors prendre les mesures qu'il jugera nécessaire.

Le président: Nous ne pouvons prendre aucune mesure effective avant d'avoir le bill. Il faut cependant continuer à nous renseigner et il nous serait très utile de savoir pourquoi ces articles particuliers que vous jugiez importants n'ont été ni traités ni expliqués.

Le sénateur Beaubien: Une conversation avec le Ministre pourrait vous éclairer. Il peut vous répondre qu'il n'a pas eu le temps d'étudier ces questions.

Le président: S'ils ont eu le temps d'étudier les recommandations, d'en adopter certaines et de faire des commentaires sur d'autres qui n'ont pas été adoptées et d'en ignorer d'autres, je ne vois pas comment on peut parler de manque de temps.

Le sénateur Lang: Je pense qu'il serait tout à fait approprié d'envoyer maintenant une note.

Le sénateur Carter: Êtes-vous d'accord pour que l'on imprime en appendice ce petit résumé très utile aux délibérations d'aujourd'hui?

Le président: Non, ce ne serait pas une place appropriée.

(Voir l'appendice pour le reste du résumé)

Le sénateur Molson: Monsieur le président, avant d'interrompre, laissez-moi vous dire combien je regrette les remarques de caractère personnel qui ont été faites ce matin. Je regrette que le sénateur Croll ne soit pas ici en ce moment. Il est dommage d'avoir soulevé cette question en comité. J'exprime l'opinion de tous, à une exception près peut-être, lorsque j'affirme que nous sommes convaincus de votre intégrité et de votre bonne foi lorsque vous vous occupez des questions propres au comité. En ce qui me concerne, vous avez toute ma confiance et tout mon appui.

Des voix: Bravo.

Le sénateur Lang: Nous sommes tous d'accord.

Le sénateur Connolly: Adopté à l'unanimité.

Le président: Nous pouvons maintenant lever la séance jusqu'à mercredi prochain, à 9 heures et demie du matin.

La séance est levée.